

# Certification VOLTAIRE

## Certifiez votre niveau en orthographe

L'objectif de la **Certification Voltaire** est de certifier le **niveau de maîtrise des difficultés de la langue française (à l'écrit)** des candidats, en toute fiabilité et objectivité afin **d'attester d'un niveau en orthographe** sur son CV (au même titre que les TOEIC, TOEFL, CLES ou IELTS pour le niveau d'anglais)

**L'ASFO Grand Sud**, partenaire de la Société WOONOZ, editrice du projet Voltaire, **est centre d'examen.**

### Calendrier :

- . mercredi 29 septembre 2010
- . lundi 14 février 2011
- . mercredi 4 mai 2011
- . mercredi 29 juin 2011
- . mercredi 28 septembre 2011

**à 14h00**

Sur inscription, il est nécessaire de se présenter muni d'une pièce d'identité et d'un stylo bille à encre noire. L'épreuve dure 2h45 dont 2h30 consacrées à un QCM papier de 240 questions balayant de manière croisée un large éventail de difficultés.

**Le principe est d'identifier et de cibler les fautes au sein de chaque phrase** présentée, comme dans l'exemple suivant :

Les voitures rouges-sang qu'il a garé dans la cour sont en panne  
**A** **B** **C**

Les propositions de réponse sont A (si on pense que « rouges-sang » est mal orthographié), B (pour « garé »), C (pour « cour ») et D (signifie « il n'y a aucune faute dans cette phrase »).

L'épreuve est complétée par une dictée courte et simple (deux phrases) ; elle ne comporte aucun piège notable.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement, contacter **Ghislaine KERBIRIO**,  
**Responsable Pôle Produits :**

Tél. : 05 62 25 50 25 [gkerbirio@asfograndsud.com](mailto:gkerbirio@asfograndsud.com)